



**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 MARS 2024**

**Délibération N° DEL27/2024**

**Report du résultat d'investissement 2023  
Budget Annexe – Service d'Aide A Domicile**

712

Rapporteur : Mounir CHAKKAR

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	9
Nombre de pouvoirs	3
Nombre de votants	12

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à 17h30, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués le 15 mars 2024, se sont réunis Salle des Commissions à Dreux, sous la présidence de Monsieur Mounir CHAKKAR.

Etaient présents :

Mounir CHAKKAR, Silvia COUSIN, Josette MARTIN, Valérie VERDIER-DAUTREME, Isabelle ANTORE, Nadine CHOLIN, Jacques DAUTREME, Nadine LEHOUX, Régine-Françoise MAILLET.

Etaient excusés :

Pierre-Frédéric BILLET (pouvoir à Mounir CHAKKAR), Christine PICARD, Caroline VABRE (pouvoir à Silvia COUSIN), Sophie WILLEMEN, Carine GENTIL, Marie-Christine RUTKOWSKI, Nadine TOUTAIN (pouvoir à Isabelle ANTORE), Philippe VISERY.

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Cécile CABRITA, Directrice du CCAS.

Vous venez d'approuver le Compte Administratif 2023 du Budget Annexe Service d'Aide A Domicile qui fait ressortir un résultat excédentaire de **3 716.97 €** pour la section d'investissement.

Je vous propose d'affecter le résultat excédentaire d'investissement sur l'exercice 2024 comme suit :

**+3 716.97 €** pour la section d'investissement.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

**ENTENDU l'exposé de Mounir CHAKKAR,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,** à l'unanimité

**Approuve** l'affectation du résultat excédentaire d'investissement sur l'exercice 2024.

Le registre dûment signé par tous les membres présents.  
Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à

<p>Accusé de réception en préfecture 028-262800584-20240325-DEL27-2024-DE Date de télétransmission : 28/03/2024 Date de réception préfecture : 28/03/2024</p>
---

compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télécours citoyen » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Pour le Président, par délégation de signature  
Le Vice-Président  
Du Centre Communal d'Action Sociale



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Mounir CHAKKAR".

Mounir CHAKKAR

Document certifié exécutoire  
Dépôt à la Sous-Préfecture de Dreux  
Et publication sur le site Internet de la Ville de Dreux le 28/03/2024

Accusé de réception en préfecture  
028-262800584-20240325-DEL27-2024-DE  
Date de télétransmission : 28/03/2024  
Date de réception préfecture : 28/03/2024